

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER

Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

Bulletin d'abonnement à retourner, accompagné de votre règlement à l'ARMP,
25^{ème} étage Immeuble Tour Nabemba
Tel. : (242) 06 975 81 96 Brazzaville, République du Congo
contact@armp.cg

Nom(s) :Prénom(s) :Société ou Organisme :
Adresse :
Tél. : E-mail :

1. 12 mois, 52 numéros : 62.400 francs CFA au lieu de 78.000 francs CFA
2. 6 mois, 26 numéros : 32.000 francs CFA au lieu de 39.000 francs CFA
3. 3 mois, 13 numéros : 15.600 francs CFA au lieu de 19.500 francs CFA

Imprimé dans les ateliers
de l'imprimerie nationale du Congo
B.P.: 68 Brazzaville

REPUBLIQUE DU CONGO

Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

*Espace d'informations sur les avis d'appel à la concurrence (Avis d'appel d'offres,
Avis à manifestation d'intérêt...), des résultats d'attribution et délais
d'exécution des marchés publics et délégations de service public
Paraissant le mercredi à Brazzaville*

DESTINATION	ABONNEMENTS			NUMERO
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	
République du Congo	64 400 F CFA	32 500 F CFA	15 600 F CFA	1 500 F CFA

Autorité de régulation des marchés publics (ARMP)

Concurrence - Egalité - Transparence

Direction Générale : 25^{ème} étage de la Tour Nabemba Centre-Ville Brazzaville. Tel (242) 06 975 81 96

Règlement : Espèces, Chèque visé et payable à vue en République du Congo, libellé à l'ordre
de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Sommaire**I- Avis d'appel d'offres**

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation..... 2

I-AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE,
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°001/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**

« Travaux de construction du lycée de KAKAMOEKA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la **construction du lycée de KAKAMOEKA** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction du lycée de KAKAMOEKA »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°002/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.
« Travaux de réfection du CEG de NGANIA »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la **« Réfection du CEG de NGANIA »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de réfection du CEG de NGANIA »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,
Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
N°020/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**

« Travaux de construction du Lycée d'enseignement général du village LIBOKA (OYO) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la **« construction du Lycée d'enseignement général du village LIBOKA (OYO) »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction du Lycée d'enseignement général du village LIBOKA (OYO) »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

-----0-----

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°017/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025
« Travaux de construction du lycée de LIRANGA »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction du lycée de LIRANGA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux de construction du lycée de LIRANGA**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,
Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°019/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.
« Travaux de construction du collège d'enseignement général d'EBENGA (Enyellé) département de la LIKOUALA »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction du collège d'enseignement général d'EBENGA (Enyellé) département de la LIKOUALA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction du collège d'enseignement général d'EBENGA (Enyellé) département de la LIKOUALA** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°003/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.
« Travaux de construction de l'école primaire de BOSSEKA (EPENA) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction de l'école primaire de BOSSEKA (EPENA)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction de l'école primaire de BOSSEKA (EPENA)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°004/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.
« Travaux de construction de trois (03) salles de classes au Lycée MAKOUNDZI-WOLO (MADINGOU COMMUNE) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction de trois (03) salles de classes au Lycée MAKOUNDZI-WOLO (MADINGOU COMMUNE)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction de trois (03) salles de classes au Lycée MAKOUNDZI-WOLO (MADINGOU COMMUNE)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°005/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025**

« Travaux de construction de deux (02) bâtiments pour les écoles ALLIENI et OLOLI (ITOUMBI) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer l'achèvement des travaux de « **construction de deux (02) bâtiments pour les écoles ALLIENI et OLOLI (ITOUMBI)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux d'achèvements des travaux de construction de deux (02) bâtiments pour les écoles ALLIENI et OLOLI (ITOUMBI)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°006/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**

« Travaux de construction de l'école primaire du village OLOLI (ITOUMBI) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer l'achèvement des travaux de « **construction de l'école primaire du village OLOLI (ITOUMBI)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux d'achèvements des travaux de construction de l'école primaire du village OLOLI (ITOUMBI)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°015/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025**

« Travaux de construction du collège d'enseignement général (CEG) de MENGGO district de LOANGO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction du collège d'enseignement général (CEG) de MENGGO District de LOANGO** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction du collège d'enseignement général (CEG) de MENGGO District de LOANGO** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°016/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**

« Travaux de construction du lycée de NGANIA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction du lycée de NGANIA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction du lycée de NGANIA** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,
Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°013/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**

« Travaux de construction des infrastructures du collège d'enseignement général (CEG) du district de YAYA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la **construction des infrastructures du collège d'enseignement général (CEG) du district de YAYA** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction des infrastructures du collège d'enseignement général (CEG) du district de YAYA »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°014/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**

« Travaux de réhabilitation du bâtiment du collège de NGABE »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la **« réhabilitation du bâtiment du collège de NGABE »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de réhabilitation du bâtiment du collège de NGABE »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°007/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025**

« Travaux de construction de l'école primaire d'ESSEBILI »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la **« construction de l'école primaire d'ESSEBILI »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction de l'école primaire d'ESSEBILI »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°008/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025**

« Travaux de construction de l'école primaire de YABA (MASSALI) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer l'achèvement des travaux de **« construction de l'école primaire de YABA (MASSALI) »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction de l'école primaire de YABA (MASSALI) »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°009/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025**
« **Travaux de construction d'un bâtiment du
collège d'enseignement général de NGA-
MADZAMBALA** »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction d'un bâtiment du collège d'enseignement général de NGAMADZAMBALA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction d'un bâtiment du collège d'enseignement général de NGAMADZAMBALA** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°010/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**
« **Travaux de construction de l'école de MAFAM-
BA** »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction de l'école de MAFAMBA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction de l'école de MAFAMBA** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°011/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025**
« **Construction de l'école de MBOKA LEFINI** »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction de l'école de MBOKA LEFINI** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction de l'école de MBOKA LEFINI** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
n°012/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2025.**
« **Travaux de construction de l'école primaire de
BWALI (DIOSSO)** »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 284 du 18 juin 2025.

2-Le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2025 des fonds, afin de financer la « **construction de l'école primaire de BWALI (DIOSSO)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction de l'école primaire de BWALI (DIOSSO)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sise avenue des 1ers Jeux africains, face stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 juillet 2025 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2025
Le directeur de cabinet pi,

Brice Anicet KOMBO.-